



**INTERCO 94  
CHENNEVIERES  
SUR-MARNE**

## Vos représentants vous informent

Nous avons demandé un rendez-vous avec Monsieur Le Maire mais à ce jour nous n'avons eu aucun retour. Nous souhaiterions évoquer les sujets suivants :

**Bilan RIFSEEP** : lorsque qu'il a été mis en place en 2018, Monsieur le Maire nous a affirmé qu'un bilan serait effectué afin de réévaluer certaines dispositions, dont l'attribution variable en fonction des accidents de travail et des longues maladies.

**La CFDT demande que ces 2 critères ne soient plus utilisés comme des sanctions liées à l'état de santé des agents et que le montant de la prime (RIFSEEP) ne puisse varier qu'en fonction de la manière de servir ou des fonctions exercées.**

**Prime COVID** : nous déplorons un manque de transparence dans la distribution de la prime COVID qui arrive bien tardivement (alors qu'elle a été versée depuis le mois de juin dans la plupart des collectivités). Monsieur le Maire a pris la décision de la verser aux agents regroupant ces 2 conditions :

- Avoir travaillé 5 jours consécutifs ou 35h sur 1 semaine
- Avoir été en contact permanent avec du public

Ce qui revient à dire que cette prime ne concerne que très peu d'agents. Que fait-on des agents qui ont travaillé alors que rien ne les obligeait ? Où est la reconnaissance ?  
**Encore une fois Monsieur le Maire a pris des décisions sans consulter les représentants du personnel.**

Beaucoup se demandent ce que font les syndicats ? Vos représentants CFDT vous répondent.  
En 2020, nous avons obtenu :

- L'augmentation des tickets restaurants, à la charge totale de l'employeur,
- La mise en place d'une prévoyance santé avec une majeure partie prise en charge par la mairie
- La restitution d'une prime pour un agent privé de sa prime de fin d'année



Si vous ne le saviez pas, vos représentants CFDT vous informent :

Les tickets restaurants vont être remplacés par ... LA CARTE !!!

Avantages ? Pas grand-chose...

Inconvénients ? Plus d'utilisation les week-ends et jours fériés, utilisation restreinte à 19€ par jour, les petits restaurants seront lésés car très peu ont le terminal de paiement par carte restaurant...

**Encore une fois il n'y a eu aucune consultation ni information à ce sujet !**

Décembre 2020



**INTERCO 94  
CHENNEVIERES  
SUR-MARNE**

## Vos représentants vous informent

Nous avons demandé un rendez-vous avec Monsieur Le Maire mais à ce jour nous n'avons eu aucun retour. Nous souhaiterions évoquer les sujets suivants :

**Bilan RIFSEEP** : lorsque qu'il a été mis en place en 2018, Monsieur le Maire nous a affirmé qu'un bilan serait effectué afin de réévaluer certaines dispositions, dont l'attribution variable en fonction des accidents de travail et des longues maladies.

**La CFDT demande que ces 2 critères ne soient plus utilisés comme des sanctions liées à l'état de santé des agents et que le montant de la prime (RIFSEEP) ne puisse varier qu'en fonction de la manière de servir ou des fonctions exercées.**

**Prime COVID** : nous déplorons un manque de transparence dans la distribution de la prime COVID qui arrive bien tardivement (alors qu'elle a été versée depuis le mois de juin dans la plupart des collectivités). Monsieur le Maire a pris la décision de la verser aux agents regroupant ces 2 conditions :

- Avoir travaillé 5 jours consécutifs ou 35h sur 1 semaine
- Avoir été en contact permanent avec du public

Ce qui revient à dire que cette prime ne concerne que très peu d'agents. Que fait-on des agents qui ont travaillé alors que rien ne les obligeait ? Où est la reconnaissance ?  
**Encore une fois Monsieur le Maire a pris des décisions sans consulter les représentants du personnel.**

Beaucoup se demandent ce que font les syndicats ? Vos représentants CFDT vous répondent.  
En 2020, nous avons obtenu :

- L'augmentation des tickets restaurants, à la charge totale de l'employeur,
- La mise en place d'une prévoyance santé avec une majeure partie prise en charge par la mairie
- La restitution d'une prime pour un agent privé de sa prime de fin d'année



Si vous ne le saviez pas, vos représentants CFDT vous informent :

Les tickets restaurants vont être remplacés par ... LA CARTE !!!

Avantages ? Pas grand-chose...

Inconvénients ? Plus d'utilisation les week-ends et jours fériés, utilisation restreinte à 19€ par jour, les petits restaurants seront lésés car très peu ont le terminal de paiement par carte restaurant...

**Encore une fois il n'y a eu aucune consultation ni information à ce sujet !**

Décembre 2020